

NATURA 2000 : ZPS – MASSIF DE SAOU ET CRETES DE LA TOUR

COPIL DU 5 FEVRIER 2016

SALLE DES FETES DE LA MAIRIE DE SAOU

Liste des présents :

Daniel Gilles	Maire	Saou
Geneviève Moulins	Maire	Soyans
Joel MANDARON	Adjoint	Piegros la Clastre
Luc Naud	Agriculteur	Bezaudin sur Bine
Serge Krier	VP à l'agriculture	CCVD
Christelle HARMEGNIES	chargée de mission agriculture/environnement	CC Bourdeaux Dieulefit / SMD 5ème pole
Olivier Chambon	Responsable du projet forêt de Saou	Département de la Drôme
M. Semellet	Service environnement	Région Auvergne Rhône-Alpes
Didier Boudot	Unité territoriale Die - Saillans	ONF
François Bebert		ONF
Fabien CANDY	technicien pastoral	ADEM
Yvon PALAYER	Elu CA26	Chambre d'Agriculture
Cindie ARLAUD	Chargé de mission	LPO
Vivien CHARTENDRAULT	Responsable	LPO
Paul CAPPAL		OT du Pays de la Forêt de Saou
Jean-Jacques AUDOUARD	Président	Comité de spéléologie
Philippe SAURY		FFME
Pierre Bayast@orange.fr	Président	Club de parapente les Tichodromes
Françoise Barrouillet	responsable pôle environnement	DDT
Hugues Vernier	Responsable du service agricole	CCVD
Elise Chevalier	Chargée de mission agri-environnement	CCVD

Les excusés :

Gilles Bernard	Technicien	CRPF
----------------	------------	------

Ordre du jour:

1. Désignation par les collectivités de la structure qui portera l'animation
2. Désignation par les collectivités de la structure qui présidera le COPIL
3. Rappel des enjeux du DOCOB
4. Bilan des actions en cours en lien avec le DOCOB
5. Présentation et discussion sur le programme d'actions 2016
6. Questions diverses

Introduction :

Le dernier Comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « massif de Saou et crêtes de la Tour » a eu lieu le 21/11/2013. Françoise Barrouillet de la DDT dresse un rappel de l'historique du site Natura 2000.

Désignation en ZICO	1991	Initiative de la direction régionale de l'environnement
Étude d'un premier périmètre	2004-2005	Commande de l'État (DDAF) au CORA
Consultation des collectivités	Août-octobre 2005	10 communes sont consultées
Classement du site	31 janvier 2006	Proposition du périmètre de 6 677 ha par le préfet
Arrêté ministériel de désignation en ZPS	25 avril 2006	12 espèces d'oiseaux communautaires le justifiant
Création du 1^{er} comité de pilotage (COPIL)	13 janvier 2012	Arrêté complété par celui du 19 juillet 2012
Installation du COPIL	30 janvier 2012	Démarrage de l'élaboration du document d'objectifs
Élaboration du document d'objectifs (DOCOB)	2012-2013	Mission confiée par la DDT au groupement ECOMED-ALCYNA-LPO Suivi par le comité de pilotage 18 espèces communautaires confirment le classement
Validation du DOCOB	21 novembre 2013	Par le COPIL
Approbation du DOCOB	22 août 2014	Par arrêté préfectoral
Candidature pour l'animation	30 juin 2015	Par la CCVD dans le cadre du PDR Rhône-Alpes
Nouveau COPIL	14 janvier 2016	Par arrêté préfectoral
Installation du nouveau COPIL	5 février 2016	Accompagnement de l'animation et suivi du DOCOB

1. Désignation de la structure animatrice

Suite à l'approbation du Document d'Objectif (DOCOB) en août 2014, l'Etat a fait appel aux collectivités territoriales du site afin de trouver une candidate pour porter la gestion et l'animation du DOCOB.

Le rôle de la structure animatrice :

- assurer l'**animation générale** prévue dans le document d'objectifs : secrétariat, suivi, programmation, bilans.
- apporter un **soutien technique** aux propriétaires et gestionnaires dans le montage des dossiers.
- apporter sa connaissance du site aux partenaires pour qu'ils le **prennent en compte le plus en amont possible** dans les projets.
- Etre le référent :
 - pour les études, suivis scientifique, la rédaction d'évaluation d'incidence
 - pour l'administration

A ce jour, seule la CCVD se porte candidate pour l'animation du site du Massif de Saoû.

Serge Krier, vice-président de la CCVD explique que prendre la responsabilité de l'animation du site Natura 2000 du Massif de Saoû, c'est pour la collectivité affirmer l'idée qu'agriculture, gestion forestière, activités de loisir et biodiversité peuvent cohabiter... et que ce sont des ressources pour le territoire. C'est aussi assurer une cohérence avec les autres politiques et actions que mène le service agricole : à travers le Projet Agro-environnementale de la vallée de la Drôme et à travers les actions de gestion forestière.

C'est enfin, l'opportunité de permettre de déployer un certain nombre d'actions prévues au sein du DOCOB que les membres du COPIL ont pu travailler à partir de décembre 2011 et qui sont nécessaires pour maintenir la richesse de ce site.

Beaucoup d'actions sont déjà réalisées par le département dans le cadre de l'ENS pour faire cohabiter nature et activités humaines. La volonté de la CCVD est de pouvoir travailler avec le département le plus en amont possible des projets sans faire de doublon mais dans la complémentarité.

La CCVD se porte donc candidate et souhaite pouvoir former un duo avec la collectivité qui présidera le COPIL de ce site pour mettre en œuvre au quotidien les actions du DOCOB.

La candidature de la CCVD est approuvée.

2. Désignation du Président du comité de pilotage Natura 2000

Tous les sites Natura 2000 sont suivis par un Comité de pilotage (COPIL) composé des « **représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements** » (arrêté préfectoral)

Le rôle du COPIL :

- veiller à la bonne **application du DOCOB**, en accompagnant la structure animatrice, ainsi il arrête le programme annuel
- favoriser l'information locale, la discussion et la concertation

Les collectivités membres du COPIL désignent parmi elles la structure qui présidera le comité de pilotage Natura 2000. A ce jour seule la commune de Saoû se porte candidate.

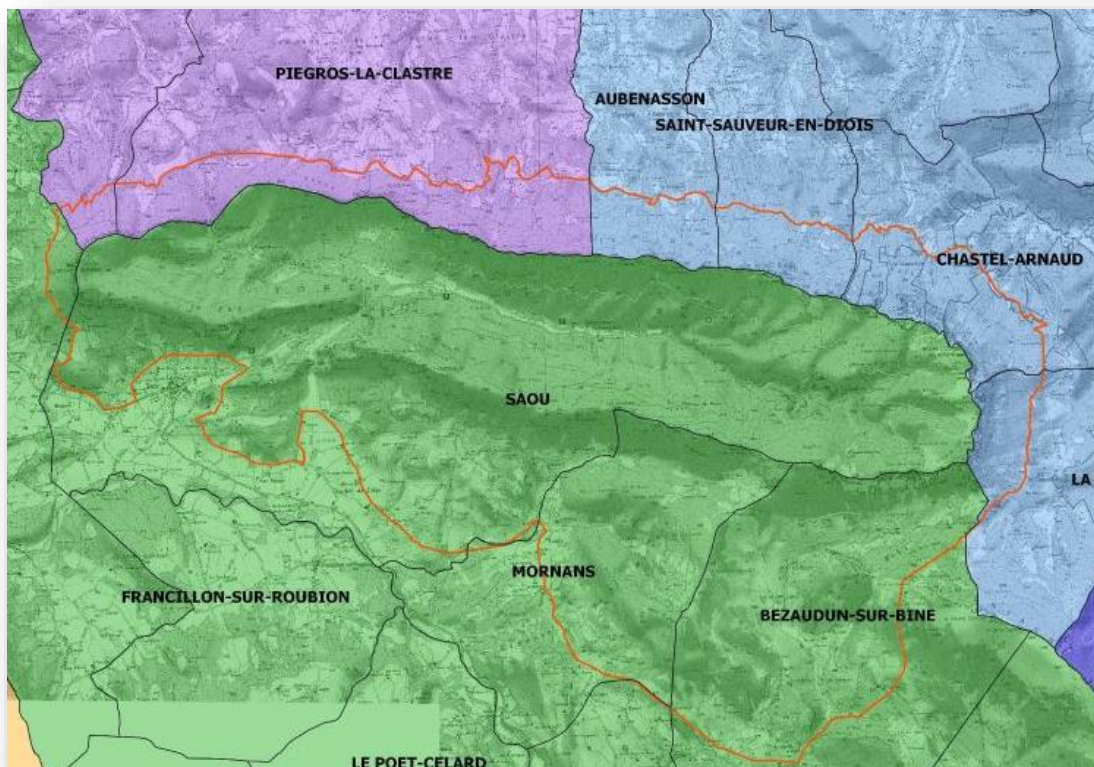
Daniel Gilles explique que la commune de Saoû a toujours été impliquée dans la démarche du site et que si la commune assure la présidence du COPIL c'est pour garantir une bonne concertation des acteurs locaux dans cette démarche.

La candidature de la commune de Saoû est approuvée à l'unanimité.

3. Rappel des enjeux du DOCOB

Daniel Gilles prend donc la présidence du Comité de Pilotage et laisse la parole à Elise Chevalier, chargée de mission agri-environnement de la CCVD, qui assurera l'animation technique du site.

Le périmètre du site natura 2000 :



Le massif de Saoû abrite une très grande diversité de milieux et d'habitats : milieux rupestres, milieux forestiers, milieu agri-pastoraux. Ces derniers revêtent d'un grand intérêt pour l'avifaune, elles même rares et riches (119 espèces avifaunes sont répertoriées dont 19 sont dites d'intérêt communautaire).

De nombreuses activités humaines sont pratiquées : quelles soient de loisir ou professionnelles (agricoles/forestières...). Tout l'enjeu du site est d'arriver à trouver un équilibre entre la préservation des habitats et espèces d'oiseau reconnu d'intérêt communautaire et le maintien de d'activités économiques et / ou de loisir sur le site.

Les orientations du DOCOB se déclinent en 5 grands axes et 11 objectifs opérationnels. Chacun de ces objectifs est décliné en actions prioritaires.

Chacune des actions du site dispose de moyens qui peuvent être :

- Des aides à l'hectare pour les agriculteurs (contrats agricoles appelées mesures agroenvironnementales, MAEC), les propriétaires forestiers (contrats forestiers, et contrats « nini » ni agricoles ni forestiers).
- Des études à mener pour accroître les connaissances
- Des moyens d'animation pour faire appel à des spécialistes/experts pour traiter le sujet
- La signature de la Charte Natura 2000...

Le détail par fiche-action figure dans le DOCOB.

Le rôle de l'animateur natura 2000 et du président de COPIL est de mettre en œuvre ces actions avec l'aide des partenaires et acteurs locaux.

4. Les actions en cours sur le site et en lien avec le DOCOB

Les actions menées par l'ENS de la Forêt de Saoû :

Olivier Chambon du service des Espaces naturels Sensibles du département de la Drôme présente les actions en cours menées par l'ENS de la Forêt de Saoû :

- Auberge des Dauphins
- Gestion forestière de la propriété du Département avec l'ONF
- Finalisation du sentier de randonnée des 3 becs
- Débroussaillage – écobuage sur les 3 becs
- Commission Escalade et Alpinisme du Massif de Saoû : observation d'oiseaux rupestres (Aigle et faucon pèlerin) en amont d'ouverture de voie d'escalade
- Événement de la Cie du transe-express : Saoû la Forêt et les oiseaux

Les actions menées dans le cadre du PAEC vallée de la Drôme

La CCVD porte en partenariat avec la CCCPS, un projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur la période 2014-2022. Ce projet vise notamment à accompagner les pratiques agricoles en vue de préserver la biodiversité. Les sites natura 2000 sont particulièrement visés par ce projet. Ainsi, les agricultures volontaires peuvent être accompagnés pour maintenir, voire améliorer leurs pratiques extensives. Des Mesures Agro-environnementales (aide financière à l'hectare) peuvent être souscrites afin de sécuriser le changement ou compenser le manque à gagner des agriculteurs.

Cette action a débuté en avril 2015. Au total, 8 agriculteurs du site du massif de Saoû et le groupement pastoral des 3 becs se sont engagés dans la démarche. Le plus gros des engagements visent à améliorer la gestion pastorale par des ajustements de pratiques plus favorables à la présence des oiseaux. La CCVD a fait appel à la Chambre d'Agriculture et l'ADEM pour l'aider dans cette

mission. L'accompagnement des éleveurs n'est à ce jour pas finalisé. Un bilan des engagements 2015 sera réalisé par l'animatrice Natura 2000 au prochain comité de pilotage.

5. Proposition d'actions à déployer pour 2016

Les actions présentées pour 2016 sont toutes issues du DOCOB. Elles ont été approfondies sur la base de rencontre avec les acteurs du site (collectivité, association...) qui ont pu faire état de leur actualité et de leur besoin. Parmi les 25 actions possibles du DOCOB, 6 sont proposées pour 2016.

- Maintien/ouverture des milieux pastoraux pour favoriser la biodiversité par la contractualisation de MAEC – OUV1-OUV6 (+++)
- Gestion forestière en faveur de l'avifaune FOR1-FOR4 (++)
- Interaction planeur / oiseau (++)
- Poursuite collaboration grimpeur FREQ3 (++) et suivi des oiseaux rupestres (SUIV2)
- Suivi Crave à bec rouge - SUIV3 (+++)
- Sensibilisation grand public et scolaire – AS3 (++)

Avis des membres du COPIL :

(+++) Très prioritaire

(++) Prioritaire

(+) peu prioritaire

Les actions présentées feront l'objet d'une demande de financement par la structure animatrice auprès du FEADER et de l'Etat. Un comité de sélection régional se réunira fin février 2016 pour statuer sur l'attribution de ces subventions.

Le prochain Comité de pilotage aura lieu à l'automne 2016.

.....
Pour tous renseignements sur le site Natura 2000 Massif de Saû et Crêtes de la tour ou remarques sur ce compte-rendu :

Élise Chevalier

Chargée de mission Natura 2000

Service agricole

Communauté de communes du Val de Drôme

225 Rue Henri Barbusse - BP 331 - 26402 CREST cedex

Tel : 04 75 25 64 32 – Port : 06 73 90 26 85

echevalier@val-de-drome.com - www.valdedrome.com